Parc naturel régional des Landes de Gascogne : réalisation du plan de paysage de la transition énergétique et écologique



Pour : Parc naturel régional des Landes de Gascogne
Date : 2025
Partenaires : Atelier Polis - Paysagistes urbanistes
Région : Nouvelle-Aquitaine

Solagro a été sollicité pour épauler l'Atelier Polis dans l'élaboration du plan de paysage de la transition énergétique et écologique du Parc naturel régional des Landes de Gascogne pour apporter son expertise sur les pans énergie et filière bois.

Contexte

Le PNR des Landes de Gascogne a fait appel à nos paysagistes partenaires (POLIS) pour finaliser leur plan de paysage de transition énergétique (PPTE). Parmi les sujets centraux de la démarche, plusieurs sujets ont été soumis à notre expertise pour alimenter le projet et compléter l'approche paysagère : la question du devenir des espaces ayant subi d'importants dégâts liés aux incendies de 2022, la place du feuillu dans le paysage sylvicole Landais et la question de l'agrivoltaïsme.

Objectifs

Les objectifs de ce plan paysage étaient d'explorer 3 thématiques :
• L'enjeu «Feuillu» permattant d'identifier les leviers pour inciter à développer le maillage des arbres feuillus, autant dans les espaces forestiers que dans les secteurs agricoles ou même urbain, où l'arbre apparaît comme un atout majeur de l'adaptation au changement climatique.

• L'enjeu «Incendie» fait appel à deux stratégies concernant les incidences paysagères : la prévention et le traitement paysager des surfaces incendiées et la reconstruction progressive du paysage local.

• L'enjeu «EnR» où le plan paysage aidera à construire la manière dont ces équipements vont s'intégrer dans les paysages.

Déroulement

L'élaboration du plan de paysage de la transition énergétique et écologique du PNR des Landes de Gascogne s'est déroulé en 2 phases :
- La reprise du Carnet de Lecture et l'élaboration du Carnet d'Écriture
- L'élaboration du Carnet de Composition

Résultats

Les fiches actions ont permis de proposer des pistes opérationnelles sur les adaptation au risque incendie et la manière d'intégrer dans le paysage les équipements associés, notamment en lisière des espaces habités.
Pour favoriser la résilience des espaces forestiers, plusieurs actions ont été proposées pour accompagner le déploiement d'un « bocage forestier » composé de haies de feuillues entre les parcelles de plantations de pins maritimes.
Concernant l'intégration des ENR et notamment des installations solaires au sol, le plan de paysage propose une méthode d'élaboration de critères d'intégration définissant les modalités de développement de projets Agrivoltaïques.